



SAINT-HIPPOLYTE
BELLE NATURELLE

COMMUNIQUÉ
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Interruption des activités non essentielles à la Municipalité de Saint-Hippolyte

Saint-Hippolyte, le 13 mars 2020 – Suite aux nouvelles directives énoncées par le premier ministre Legault jeudi, la Municipalité de Saint-Hippolyte met en place des mesures visant à éviter la propagation du Covid-19 au sein de la population et à protéger ses employés. Ainsi, toutes les activités du Service des loisirs, incluant la programmation de cours, sont annulées jusqu'à nouvel ordre. Les comités externes et rencontres citoyennes sont également suspendues.

L'hôtel de ville, la bibliothèque et le Centre des loisirs ferment leurs portes au grand public dès maintenant et ce, jusqu'au 30 mars prochain. Toutefois les employés de bureau assureront le traitement des demandes des citoyens en télétravail.

Tous les services d'urgence seront maintenus, incluant les premiers répondants et les incendies. Le Service des travaux publics poursuivra également ses activités. Par ailleurs, le comptoir alimentaire a mis en place de nouvelles procédures et mesures d'hygiène afin d'assurer le maintien de ses activités. De même, le Transport adapté et collectif de la MRC de la Rivière-du-Nord (TAC) maintient toutes ses activités.

« Nous considérons qu'il est de notre responsabilité de mettre en place des mesures de prévention qui assureront la sécurité de la population et de nos employés. Nous tenons à rassurer les citoyens qui pourront compter sur le suivi de leur demande auprès de nos différents services. L'objectif est de contribuer à l'effort collectif visant à ralentir la contagion dans les deux prochaines semaines qui sont jugées critiques. Notre priorité doit demeurer celle de la santé et du bien-être de la population Hippolytoise. » souligne le maire Bruno Laroche.

Pour le paiement des taxes, une demande de permis ou toute autre requête, les citoyens sont invités à faire appel aux services en ligne en consultant le site Web de la Municipalité au www.saint-hippolyte.ca. La Municipalité tient à rappeler que le respect des mesures de prévention telles que présentées par le gouvernement du Québec cette semaine demeure essentiel à la gestion de cette situation exceptionnelle. On peut se renseigner sur ces mesures en consultant le Quebec.ca/coronavirus. Les citoyens sont invités à demeurer à l'affût des annonces ou mesures prises par la Municipalité via son site Web ou sa page Facebook.

-30-

Source :

Caroline Nielly

Directrice des communications et des relations avec les citoyens
450 563-2505, poste 2271



SAINT-HIPPOLYTE
BELLE NATURELLE

COMMUNIQUÉ
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE